

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 11 JUILLET 2022

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : Mmes BUTORI, LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

POUVOIRS : Mme BUTORI à Mme CASTEL, M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 03 - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PAYS BASQUE : CONTRAT DE SESSION DE JEAN-FRANÇOIS RIVEST

M..... présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la saison 2022-2023 de l'Orchestre Symphonique du Pays Basque-IO, le chef d'orchestre Jean-François RIVEST a été sollicité, en tant que chef invité, pour diriger 1 série de 3 concerts.

Jean-François RIVEST s'engage à prêter son concours en qualité de chef d'orchestre :

- pour les concerts programmés dans 3 communes du Pays Basque :
 - le 1er décembre 2022 en l'église de Saint Palais
 - le 2 décembre 2022 en l'église d'Hasparren
 - le 3 décembre en l'église de Bidart

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-200087567-20220711-CA20220711_OJ03-DE

Il est demandé au Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de cession de droits de représentation avec Jean-François RIVEST, dont le projet est annexé au présent rapport.

DONT ACTE